



**INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS**  
UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

12 place du Panthéon  
75005 PARIS

Tél. : 01 44 41 55 81  
Fax : 01 44 41 56 47

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

**INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS**

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE PENALE

**TABLE RONDE**

**LE MINISTERE PUBLIC**

**JEUDI 6 DECEMBRE 2007 – 14 H 30**

**Salle des Conseils**

Université Panthéon-Assas (Paris II)  
12 place du Panthéon, 75005 Paris

**Entrée libre**



## PROGRAMME

Sous la présidence de **M. Jacques-Henri ROBERT**,  
Professeur, Université de Panthéon-Assas (Paris II), Directeur  
de l'Institut de criminologie de Paris

**M. Sandro STAIANO**, Professeur, Directeur du département  
de droit constitutionnel italien et comparé, Università Federico  
II, Napoli

**M. Fulvio PASTORE**, Professeur, Università di Cassino

**M. John R. SPENCER**, Professeur, Université de Cambridge

**M. Victor MORENO CATENA**, Professeur, Université Carlos  
III, Madrid

**M. Vincent LESCLOUS**, Procureur de la République près le  
tribunal de grande instance de Valenciennes

*Discutant :*

**M. Philippe CONTE**, Professeur, Université de Panthéon-  
Assas (Paris II)

*Entraide judiciaire en matière pénale, coopération  
policière, mandat d'arrêt international, voila des  
institutions qui resserrent les liens tissés entre les pays de  
l'Union européenne et qui réjouissent les bâtisseurs  
d'Europe. Les plus optimistes rêvent déjà d'un « jus  
communis ».*

*Mais les institutions de chaque pays restent  
marquées par les traditions politiques et culturelles souvent  
éloignées les unes des autres. Pire, elles excitent peu de  
curiosités réciproques et rien n'est entrepris pour les rendre  
plus semblables. Or est-il bien utile de lancer un mandat  
d'arrêt international si on ne sait pas la structure de  
l'organisation étrangère, et pourtant européenne, qui va la  
recevoir ?*

*Des juristes de quatre pays européens ont donc  
décidé de comparer, au sein de l'Institut de criminologie de  
Paris, la structure et les fonctions de leurs ministères  
publics respectifs.*